SAINT GERMAIN EN LAYE
Berceau d'avenirs

**COMPTE RENDU**

**CONSEIL DE QUARTIERS**
Lycée international / Alsace Pereire

21 mai 2025, Salle du Colombier

Poursuite des grandes réunions publiques de quartiers organisées sous un nouveau format depuis 2023, les élus viennent présenter les actualités des projets de la ville puis échanger avec les Saint-Germanois.

Depuis 2023, la commune déléguée de Fourqueux est également intégrée au dispositif dont le format a été très apprécié par les habitants. Pour des questions d'optimisation des ressources et dans la volonté d'un format plus grand et plus dynamique entre élus et habitants, les conseils se sont vus réunis sur 4 grandes dates.

## Élus intervenants

**Sylvie Habert-Dupuis,** Première adjointe au maire chargée de l'Éducation, de la Jeunesse et des Relations internationales. Conseillère Régionale.
**Priscille Peugnet,** Maire-adjointe chargée du Tourisme, de la Vie associative et de la Citoyenneté
**Elisabeth Guyard,** Maire-adjointe chargée de la Voirie, des Réseaux et de la Mobilité
**William Petrovic,** Maire-adjoint chargée de la Sécurité publique et de la Mémoire
**Emmanuel Haïat,** Maire-adjoint chargé du numérique
**Éric Jousse**, Conseiller municipal délégué au commerce et à l'attractivité territoriale
**Christine Bogé,** Conseillère municipale

## Autres élus présents

**Maurice Solignac**, Maire-adjoint chargé des Finances
**Valérie Brelurus**, Conseillère municipale
**Anne de Jacquelot**, Conseillère municipale
**Nicolas Leguay**, Conseiller municipal
**Alexandre Morlet**, Conseiller municipal

## Services présents

**Sébastien Tasserie,** Directeur de cabinet
**Joël Serazin,** Directeur Général Adjoint au Développement Durable
**Jennifer Wu-Leloup,** Chargée de mission Participation Citoyenne
**Aude Ormières,** stagiaire Participation Citoyenne

# Ordre du jour

20 min :

- **St Germain en Live et l'été culturel,** par Benoît Battistelli
- **Végétalisation et gestion des arbres,** par Elisabeth Guyard
- **Numérique et inclusion,** par Emmanuel Haïat
- **Soutien aux commerçants,** par Eric Jousse
- **Voisins Vigilants et Solidaires,** par William Petrovic
- **Campagne de lutte contre les incivilités,** par Priscille Peugnet

40 min :

- **Temps d'échanges**

---

## Présentation des actualités de la ville par les élus

=> Voir support de présentation en pièce jointe

**Précisions sur certains dispositifs :**

**Culture**

La présentation de la saison théâtrale 2025-2026 s'est tenue le lundi 2 et mardi 3 juin à 18h puis à 20h30. Plus d'informations sur celle-ci sur : www.tad.saintgermainenlaye.fr.
Le festival « Les étoiles du classique » a pour objet de promouvoir de jeunes talents et de rendre la musique classique accessible à tous. Il y aura donc un concert gratuit pour toutes les écoles. L'ensemble du festival se déroulera au Théâtre Alexandre Dumas.
Lors de l'été culturel, les médiathèques – y compris la médiathèque George Sand – restent ouvertes, il y aura, en juillet, un concert dans le Parc du Château, ainsi que d'autres évènements tout au long de l'été.
La programmation de St Germain en Live prévoit des spectacles de rue notamment sur certaines places de marché (voir partie "Rues en live").

**Numérique**

Depuis 2022, un conseiller numérique est à la disposition des habitants. Le dispositif a permis d'assurer plus de 200 rdv gratuits depuis sa création. Prise de RDV auprès de Yann au 06 80 22 96 42 – Lieu : Villa Eugénie Desoyer. Plus d'informations sur les horaires sur le site internet de la Ville en cliquant ici.

Conseil local du Numérique : 20 St Germanois spécialistes conseillent la ville à titre bénévole et aident à monter des actions, comme la conférence sur l'IA qui a eu un grand succès, et qui sera la 1ère conférence d'une série d'actions de sensibilisation. Par ailleurs, une vidéo explicative sur l'IA sera disponible sur le site de la ville d'ici quelques jours. Une conférence sur la cyber-sécurité et les risques d'arnaques se prépare pour avoir lieu d'ici fin septembre.

A la ville : nous travaillons avec l'IA pour simplifier certaines démarches pour les habitants ainsi que pour les agents. Certaines formalités sont réalisées en ligne, mais peuvent être réalisées également au Centre administratif : nous souhaitons que la population puisse garder un contact direct avec les agents administratifs.

Autre point important : la lutte contre le cyber-piratage. La Ville investit beaucoup pour sécuriser les données personnelles, le cyber-piratage est de plus en plus fréquent (piratage d'un centre de gestion intercommunal, de communes également – telles que Houilles ou Sartrouville). Cela nécessite de l'investissement dans nos systèmes d'information : 450 000 euros ont été investis depuis 2020 dans le renforcement de ces systèmes et nos 800 agents doivent également être formés en cas de piratage.

**Soutien aux Commerçants**

Actions régulières et visibilité renforcée pour le soutien aux commerçants : campagnes régulières de valorisation et nouvelle campagne avec le film institutionnel. Gratuité du parking du Château qui a amené une forte fréquentation : 1h du lundi au jeudi et 2h du vendredi au dimanche.

Souhait de développer ce dispositif de gratuité sur le futur parking du quartier de l'hôpital, sous le cinéma : 600 places de parking. Pour les personnes qui iront au cinéma => 3h de gratuité.

Le commerce de détail vit une grande mutation et ce n'est que le début : exemple du textile en souffrance en raison de l'achat en ligne. Acheter local n'est pas forcément plus cher.

Stratégie ville : nous requalifions l'espace public, pour le rendre plus qualitatif et attractif : trottoirs élargis, promenades agréables et terrasses élargies. Les restaurateurs sont incités à occuper l'espace public pour l'attractivité et le rayonnement de la ville. Au cœur des Galeries Saint Germain : une pharmacie occupera pour partie l'espace disponible.

La ville dispose de 770 commerces avec un taux de vacances à 6 %, contre une moyenne nationale à 10 %. Nous avons 150 commerces en plus par rapport à la moyenne de commerces rapportés au nombre d'habitants. De nouveaux commerces vont émerger au Clos Saint-Louis qui seront une offre complémentaire à l'offre existante. Notamment, une lettre d'intérêt a été signée par Mr Bricolage pour y installer son enseigne sur 500-600 $m^2$.

**Voisins Vigilants et Solidaires et Sécurité**

Suite à l'expérimentation de 2 mois, nous avons décidé d'étendre le dispositif sur l'ensemble de la ville. Tous les habitants peuvent télécharger cette application gratuitement, dans l'objectif de renforcer la sécurité et la solidarité dans nos quartiers.

Elle permet de recevoir des alertes de voisins (comportements suspects), ou messages de la Police Municipale reliée avec les quartiers de la ville. Vous pourrez également signaler un problème sur l'ensemble du quartier, la Police Municipale est en lien direct avec l'application et donc avec vous.

Rappel des N° d'urgence 24h/24 : 17 pour la Police Nationale / 01-30-87-20-08 pour la Police Municipale

Rappel : notre mission est de vous protéger sur la voie publique, mais il faut que vous protégiez vos habitations. La Police Municipale regroupe 50 personnes. Le CSU (centre de supervision urbain) regroupe environ 8 personnes. Nous avons privilégié, dans un premier temps, le déploiement de caméras sur les zones avec du flux et nous allons le développer sur les zones résidentielles face à la recrudescence des cambriolages. Il y a 240 caméras dans la ville, dont 120 sur la voie publique.

Pour des raisons de sécurité et en raison du déploiement des caméras de surveillance, nous avons fait le choix de laisser les lampadaires allumés la nuit. Pour vos vacances, est mis en place le dispositif « Opération Tranquillité Absence » qui vous permet de bénéficier de rondes de la police municipale autour de vos domiciles. Pour l'instant, il faut télécharger le document, mais il sera bientôt possible de le remplir en ligne.

Vous pouvez retrouver les modalités d'inscription et le formulaire en cliquant sur ce lien.

# Compte rendu des échanges avec les habitants

## MOBILITÉS / VOIRIE

**Limitation de vitesse à 30 km/h**

Question d'un habitant (note interne : M. Jean-Yves Parte) : Il y a à peu près un an, a été instaurée la limite de vitesse à 30 km/h. La rue Jeanne d'Arc constitue une voie de contournement pour le carrefour Bel Air, très souvent encombré. Je n'ai pas vu de différence notable depuis la mise en place de cette mesure ; la ville a-t-elle fait un bilan ?

Elisabeth Guyard : Le territoire de la commune nouvelle est passé à 30 km/h et tous les panneaux d'entrée de ville ont été modifiés. Quand la limitation est indiquée à l'entrée, elle vaut sur toute la commune, sauf indication contraire, comme sur la RN. Des radars pédagogiques ont depuis été placés à différents endroits, mais nous n'avons pas encore fait de bilan. Globalement, la vitesse se réduit.

William Petrovic : Nous faisons régulièrement des contrôles de vitesse soit sur initiative de la ville, soit en réponse à des remontées des habitants. Globalement, nous n'avons pas trop d'excès de vitesse. Nous pouvons donner des consignes pour refaire une campagne de contrôle routier dans votre quartier. Nous notons les vitesses constatées et les transmettons à la Voirie pour, peut-être, y mettre un ralentisseur.

**Axe partagé rue de la Croix de Fer**

Question d'un habitant (note interne : M. Jean-Pierre Launay) : J'utilise souvent mon vélo et, dans la rue de la Croix de Fer, il y un premier panneau indiquant un axe partagé, mais un second indique que la deuxième partie n'est plus un axe partagé.

Elisabeth Guyard : L'axe partagé redescend par la rue de la Vieille Butte. Cet axe partagé a été défini avec le comité vélo.

**Stationnement et circulation – Lycée International**

Question d'un habitant (note interne : M. Jean-Pierre Launay) : Les jours où le Lycée International organise des manifestations, les voitures stationnent partout et en particulier sur les trottoirs et il peut être difficile d'accéder à certains immeubles (comme la résidence El Dorado). Que peut-on faire ?

Sylvie Habert-Dupuis : Il y a 2 types de situations.
1. Il y a 2 grandes fêtes par an : fête de Noël fin novembre et le lycée en fête en mai-juin. La situation cette année, en mai, était particulièrement compliquée au niveau du stationnement. Beaucoup de voitures étaient garées sur les bateaux et empêchaient les gens de sortir de chez eux ; Xblue ouvre désormais son parking chaque année. Nous allons donc demander au proviseur du lycée et à l'APELI de communiquer en amont envers les riverains.

2. Il y a aussi des problèmes de circulation du quotidien. Les parents d'élèves du Lycée International ont appelé l'ensemble des parents à faire preuve de vigilance et de responsabilité car ce sont les premiers à embouteiller les abords du lycée. Il y a un responsable de circulation aux abords du lycée et une réunion doit être montée prochainement pour discuter de cette difficulté en présence du proviseur.

Question d'un habitant (note interne : M. Henrique Ferreira) : A l'époque d'un ancien directeur, il a été évoqué de faire un espace pour déposer les enfants en déplaçant les grilles. Ce problème de stationnement ne s'arrange pas avec le développement des petites voitures sans permis et l'extension du campus.

Sylvie Habert-Dupuis : Au Lycée International, il y a 2300 élèves en continu tous les jours et 500 “externés” de la partie primaire. Vous n’êtes pas le seul quartier à être impacté sur les horaires d’entrées et de sorties. Au total, sur la ville, il y a 50 établissements scolaires et, de ce fait, des niveaux de tension importants deux fois par jour.

Je ne pense pas avoir entendu parler d’un éventuel déplacement des grilles, surtout que ces grilles n’existaient pas auparavant et que le parvis a été mis en place suite à un grave accident impliquant un enfant qui avait traversé la rue hors passage piéton.

Il faut arriver à trouver des solutions. Le nombre d’élèves n’a pas augmenté depuis 15 ans au Lycée International et ne va pas augmenter. Le quartier change avec l’arrivée d’XBlue. La plupart des jeunes arrivent à pied ou en vélo donc ce ne sont pas des voitures supplémentaires amenées par les étudiants. Mais il est vrai qu’il y a une progression importante des petites voitures “AMI”.

Il y a déjà une gare routière située à l'intérieur du Lycée International. Ces petites voitures se retrouvent partout où il y a des lycées. C’est le cas aussi des vélos cargo, importés de pays avec de larges voies cyclables, qui ne conviennent pas à nos pistes cyclables françaises.

Question d’un habitant (note interne : M. Paolo Muratore) : Je parle au nom des riverains qui demandent s’il y a du nouveau par rapport à notre rencontre en juin 2023, liée à la question de l’incivilité, mais surtout des dangers pour les riverains et les lycéens qui se retrouvent face à des voitures qui vont à une vitesse excessive. Les radars et les panneaux ne suffisent pas. (Info interne : une maman du LI a commencé une pétition).

Intervention d’une habitante (note interne : Mme Aude Nocetti) : En bas de la rue Saint-Léger, on est confronté aux incivilités du Lycée International. Le proviseur avait envoyé un message aux parents pour les incivilités. Mais, souvent, les parents du Lycée International ne sont ni riverains, ni même Saint-Germanois.

Sylvie Habert-Dupuis : Une réunion est prévue avec Philippe Bonneville (directeur du Lycée International) pour voir ce qui peut potentiellement être aménagé. Concernant le dépose-minute du primaire, il y a désormais un rond-point et un parking de près de 100 places disponibles.

Intervention d’une habitante (note interne : Mme Aude Nocetti) : Beaucoup de parents qui déposent leurs enfants ne sont pas responsables, et restent dans leurs voitures. Le dispositif Voisins Vigilants pourrait-il être efficace ?

William Petrovic : Il est compliqué de prendre en flagrant délit avec VVS. Il y a une caméra à l’angle de la rue du Fer à Cheval/rue du Bas-Huet. Grâce à cette caméra, nous verbalisons presque toutes les semaines – dès lors qu’il y a une situation dangereuse. Un radar a également été installé sur la N13.

**Mise en sens unique des rues Duguay Trouin et Quinault**

Question d’un habitant (note interne : M. Francis Poivre) : Face à une circulation en double sens sur les rues très étroites Duguay Trouin et Quinault qui forment une boucle en fin de voie carrossable, étudier la possibilité de mettre ces rues en sens unique comme cela existe déjà pour la rue du Parc de Noailles.

Elisabeth Guyard : Toute mise en sens unique nécessite une étude car il y a des répercussions sur tous les riverains.

## ESPACE PUBLIC

**Revêtement de sol rue du Fer à Cheval**

Question d'un habitant (note interne : M. Jean-Pierre Launay) : Dans la rue du Fer à Cheval, le revêtement s'est fortement détérioré depuis les travaux de chauffage urbain, notamment devant l'entrée de IXBlue où toute une partie du revêtement est parti, ce qui est très dangereux en vélo (risque important de chute pour les 2 roues qui doivent se déporter vers la gauche pour éviter le trou avec le risque d'entrer en collision avec les véhicules qui essaient très souvent de les doubler).

Note interne : ci-dessous photos envoyées par M. Launay suite au conseil.

Elisabeth Guyard : Il ne peut pas y avoir de renouvellement de revêtement tant qu'il y a des gros travaux, mais vous pouvez signaler *via* l'application de la ville s'il y a de gros dangers (type nids de poule) et nous pouvons inclure la réparation dans notre action annuelle.

**Aménagement d'un espace rue Turgot / Centre équestre de la Jonction**

Question d'une habitante (note interne : Mme Aude Nocetti) : Près du cimetière, en haut de la rue Turgot, il y a un petit coin qui accueille les déchets verts, etc. Qu'envisage la mairie pour aménager ce coin ? Aussi, que va devenir le centre équestre de la Jonction ?

Elisabeth Guyard : Ce coin avec le mur du cimetière est très isolé. Il faudrait vérifier si c'est un mur classé pour pouvoir le rabattre un peu. C'est un sujet que nous discutons en interne.

Sylvie Habert-Dupuis : Le centre équestre est un domaine national, la démarche est lancée au niveau de la région pour rouvrir ce centre équestre. C'est en étude et c'est une volonté forte de la région, les budgets afférents sont importants mais les premières réunions ont eu lieu sur site.

**Emplacement de panneaux d'affichage**

Question d'un habitant (note interne : M. Romel Tran) : Sur la place Jean Monnet, le panneau d'affichage de la ville est situé sur un trottoir extrêmement étroit. On ne peut pas lire ces panneaux du trottoir.

Elisabeth Guyard : Il y a une obligation d'installer des panneaux d'affichage dans la ville, donc nous allons regarder ce recul au niveau des panneaux.

**Nettoyage de caniveaux**

Question d'un habitant (note interne : M. Laurent Finkielsztejn - association Merchure) : Dans les rues Hennemont et Cuvier, il y a un problème de nettoyage au niveau des caniveaux. En raison des travaux, il y a des déchets végétaux, mais aussi industriels.

Elisabeth Guyard : Nous notons votre remarque.

## PATRIMOINE ARBORÉ

### Arbres allergisants

Question d'un habitant (note interne : M. Olivier Rousselle) : On ne prend pas assez en compte le phénomène des pollens et il y a beaucoup d'arbres allergisants. Est-ce que ce domaine est pris en compte car c'est un vrai problème de santé publique ?

Elisabeth Guyard : Pour les arbres, il y a plus de 200 espèces différentes et le choix est conditionné par le changement climatique.

Joël Serazin : Les services des espaces verts font attention à toute la gamme des essences d'arbres pouvant provoquer des allergies. La gamme des produits allergisants s'élargit d'années en années et le service est à l'écoute sur les essences nouvelles ; le but est de diversifier les essences.

### Diagnostic phytosanitaire

Question d'un habitant (note interne : M. Francis Poivre) : Face aux épisodes climatiques de plus en plus fréquents et violents, pourriez-vous nous fournir vos contacts en mesure d'auditer un grand pin méditerranéen pour toute chute et dégâts potentiels que cela pourrait causer sur les habitations proches.

Joël Serazin : Vous êtes sur le domaine privé et la Ville ne peut intervenir. Cependant nous pouvons vous suggérer une liste de cabinets d'expertise arboricole pour effectuer ce diagnostic phytosanitaire :

1. SASU ARBORINVIDA
   30 B rue du Vieil Abreuvoir - 78100 Saint-Germain-en-Laye
   Julie SANSALONI / Gérante - Technicienne arboricole
   06 85 98 48 56 / www.arborinvida.com

2. Silvavenir
   15 Résidence du Clos de Verrières - 91370 Verrières-le-Buisson
   Bruno MAYEUX
   Expert Forestier - Spécialiste en Arboriculture Ornementale - Expert judiciaire à la Cour d'appel de Paris
   01 69 30 26 45
   b.mayeux@silvavenir.fr / www.silvavenir.fr

3. Phytoconseil
   12 Bis Rue Melingue - 75019 Paris
   0153310475
   contact@phytoconseil.fr
   www.phytoconseil.fr

## SANTÉ

**Implantation de nouveaux médecins**

Question d'un habitant (note interne : M. Frédéric Fily) : Que faites-vous pour faire venir plus de médecins sur la commune ? (profession en tension, départs en retraite non remplacés, foncier très élevé surtout pour de jeunes médecins voulant s'installer)

Sylvie Habert-Dupuis : Nous faisons face à ce que toute ville expérimente sur le territoire français : un nombre important de médecins généralistes qui prennent leur retraite et la relève qui tarde à venir. C'est une question qui revient souvent au Conseil local de la Santé, que Guy Sallé anime. Au Clos Saint-Louis, deux maisons médicales vont voir le jour, avec aussi des spécialistes. Le remplacement des médecins reste une question difficile : pour remplacer un médecin qui part à la retraite, il faut 2,8 médecins car ils souhaitent changer leur temps d'intervention ou encore ne plus faire de visite à domicile. Il faudra encore une dizaine d'années pour voir les effets du *numerus clausus*. Il n'y a pas de solution à court terme, mais les médecins à Saint-Germain n'hésitent pas à retarder leur départ à la retraite. Aussi, plusieurs des médecins se doivent d'ouvrir des créneaux, même s'ils ne sont pas

Mise à jour et précisions de M. Guy Sallé élu en charge de la Santé, sur les maisons de santé

La santé n'est pas une compétence de la ville à proprement parler mais la crise du Covid a poussé la commune à être réactive, créative et pragmatique pour faire face à celle-ci. Aujourd'hui la santé est devenue une des actions de la commune.
Concernant les maisons de santé à venir, il ne s'agit pas que d'un transfert de praticiens mais aussi d'amener de nouveaux praticiens. Sur la deuxième maison de santé : il est souhaité que seuls de nouveaux praticiens s'y installent.

Information complémentaire :
M. le maire, dans ses différentes interventions sur le sujet, souligne les atouts de notre territoire comme vecteur d'attractivité : ville désignée "centre commercial à ciel ouvert" des Yvelines, accès facilité vers Paris par le RER A, de bonnes écoles, un bel environnement et une ville dynamique, des commerces de bouche de qualité, des espaces publics agréables avec des terrasses... En plus d'accueillir 2 futurs maisons médicales, le chantier du Clos St Louis accueillera 70 logements sociaux intermédiaires, un cinéma UGC, et de nouveaux commerces complémentaires à ceux existants, avec un parking de près de 600 places.

## DÉCHETS

**Tri alimentaire**

Question d'une habitante (note interne : Mme Baud-Bertrand) : Je souhaitais savoir où en était la Ville par rapport au tri alimentaire. Et est-ce une obligation légale de faire ce type de tri ?

Elisabeth Guyard : Il existe une obligation de trier les déchets et de récupérer les bio-déchets depuis le 1er janvier 2025. Les déchets relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération (CASGBS). Depuis deux ans, il y a une expérimentation dans le quartier du Bel Air avec des conteneurs pour récupérer les bio-déchets. Ce dispositif est encadré, tout le monde ne peut pas y avoir accès car il faut un badge pour y accéder. Ce système fonctionne très bien et les déchets sont ensuite emmenés dans une usine pour faire du biogaz. Il y a une volonté de la CASGBS d'étendre ce dispositif.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur cette page.

**Demande de poubelles**

Question d'une habitante (Mme Marie-Josée Mantione) : dans le coin entre la rue du bas Huet et la rue du Clos Magloire, il n'y a pas assez de poubelles. Quel est le règlement ? A qui faut-il s'adresser ? Avons-nous le droit d'acheter une poubelle ?

Elisabeth Guyard : C'est la CASGBS qui fournit les poubelles de tri. Pour une première demande de bac à déchets, un remplacement ou une réparation, contactez la société prestataire SULO au **0805 294 900** (appel gratuit). Pour les résidences et sociétés : **01 30 09 75 36** ou **precollecte@casgbs.fr**.

Pour toute autre information sur les collectes de déchets, compostage, contacts, etc., vous trouverez les informations à partir de leur page d'accueil : : https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/

## FINANCES

**Budget de la commune**

Question d'un habitant (note interne : M. Olivier Rousselle) : Comment retrouver les budgets et dépenses de la commune ?

Maurice Solignac : Pour le budget, je pense que nous sommes transparents sur le sujet des finances. Il y a, par exemple, eu des articles dans le Journal de Saint-Germain. Les fascicules de présentation des budgets passés et futurs sont présentés à l'association des maires de France, d'IDF, ainsi que des Yvelines. Ils sont essentiellement destinés aux élus qui travaillent dans le secteur financier. Ce que nous souhaitons à Saint-Germain est le détail le plus fin sur nos dépenses et nos recettes. Ces documents sont disponibles sur notre site dans les rapports du conseil municipal.

Priscille Peugnet : Pour rappel, tous nos conseils municipaux sont publics et diffusés et vous êtes invités à y assister.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur cette page : https://www.saintgermainenlaye.fr/1133/votre-mairie/la-mairie/les-seances-du-conseil.htm

## COMMERCES

**Implantation du Mr Bricolage**

Question d'une habitante : Où va être implanté Mr Bricolage et quand ?

Eric Jousse : Il sera implanté dans le quartier du Clos Saint Louis, à la fin de la première tranche des travaux entre 2026 et 2027.